

	<b>COMPTE-RENDU REUNION ACCES HAUT NIVEAU</b>	<b>Fait le :</b> 17/10/2016
--	---	--------------------------------

**Objet :** Réunion de rentrée de la Commission Accès Haut Niveau

**Présents :** David Mouchel (resp.), Sébastien Bourdin, Guy Chêne, Marc Debon, Flavien Pautrel, Arnaud Hingant, Yann Boulet, Bertrand Louvet

**Date :** 13/10/2016

**Heure de début :** 19h30

**Heure de fin :** 23h00

**Lieu :** Lisieux, espace Victor Hugo

## **1. ETR ET POLITIQUE GENERALE POUR LES JEUNES**

1. Positionnement du VP de la Ligue en charge de la vie sportive + du président de la ligue

i) Les héritages des deux anciennes ligues doivent être entretenus car les résultats de nos jeunes aux championnats de France (jeunes, intercomités) et aux TNJ, et le probable classement de sept de nos jeunes listés comme joueurs de haut-niveau par le Ministère prouvent l'efficacité des dispositifs antérieurs.

ii) Le contexte actuel des résultats de nos « jeunes pépites » est très favorable pour soutenir auprès de la Région Normandie et de la FFBaD la création d'un pôle espoir (centre d'entraînement régional) sur notre territoire. L'implantation adéquate semble se dessiner vers Caen avec le maillage approprié des établissements scolaires, des installations sportives et d'hébergement. Ce CER proposerait un dispositif d'entraînement de l'ordre de 600 à 800 heures à l'année.

L'objectif affiché est de regrouper nos meilleurs jeunes pour leur proposer un dispositif d'entraînement favorable, à la fois en quantité (volume horaire) et qualité. Avec prise en compte de mesures d'accompagnement indispensables: suivi scolaire, suivi médical, hébergement, etc. mais aussi et surtout dans le but recherché de permettre le maintien de nos « jeunes pépites » dans la région.

iii) Il faut rappeler à la fois le principe d'équité territoriale qui doit animer les actions de l'ETR mais aussi les contraintes et demandes des financeurs, en particulier de la Région Normandie qui nous incite explicitement à utiliser ses installations (CRJS) pour nos actions. Par ailleurs, il faut rappeler également l'extrême nécessité de dépasser les intérêts singuliers et penser à l'intérêt général.

iv) Concernant les compétences de chacun, l'accès au haut-niveau est celle de la Ligue. Le haut-niveau est davantage une affaire de la fédération et des clubs structurés (dispositif club avenir). Le comité quant à lui doit pouvoir accompagner la constitution d'un socle de jeunes de bon niveau souhaitant accéder au haut-niveau.

v) Enfin, l'accès au haut-niveau et le haut-niveau réclament des sacrifices tant pour les jeunes que pour les familles. Il s'agit d'un choix, à ce titre, la Ligue tenait à le rappeler.

## **2. Relations élus/ETR**

Guy Chêne et Sébastien Bourdin souhaitent remercier l'ETR pour sa réactivité et les relations très simples et ouvertes entretenues lors des échanges sur la politique sportive. Tout ceci est fait en bonne intelligence et les élus sont systématiquement consultés et valident les choix effectués par l'ETR.

	<b>COMPTE-RENDU REUNION ACCES HAUT NIVEAU</b>	<b>Fait le :</b> 17/10/2016
--	---	--------------------------------

### 3. Communication de l'ETR

Il y a eu quelques dysfonctionnements en début de saison mais ceux-ci sont en cours de règlement et réglage.

Une communication systématique vers les présidents des clubs, les entraîneurs des clubs, les familles des jeunes concernés, ainsi que vers le bureau de la ligue, les membres des commissions concernées et les présidents des comités sera faite lors des différentes sélections.

Un document de présentation doit être mis en place pour expliquer le Dispositif d'Entraînement Régional ; il sera envoyé à tous les clubs et comités et sera mis en ligne sur le site de la ligue.

### 4. Présence de l'ETR sur les compétitions jeunes

Après réflexion, il sera demandé à Yann Boulet ou Arnaud Hingant d'être présent au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> TRJ le samedi (poussins/benjamins), aux TIJ 2 et 3 le samedi ainsi qu'au Championnat Régional Jeunes. Pour les autres compétitions, une remontée des autres membres de l'ETR (cadres des Comités et des clubs, etc.) pourra être réalisée vers Arnaud Hingant, coordonnateur de l'ETR.

Les cadres techniques départementaux et les entraîneurs de Club peuvent à tout moment faire remonter auprès de Yann et d'Arnaud les résultats significatifs de certains jeunes joueurs.

## 2. CENTRES D'ENTRAINEMENTS

### 1. Répartition géographique des centres d'entraînements et jeunes sélectionnés

Tout d'abord, la Ligue rappelle l'extrême nécessité pour les clubs accueillant des « jeunes pépites » de se structurer. La Ligue doit accompagner la structuration de ces clubs mais ne doit pas se substituer à leurs encadrements.

Dans ces conditions, les dispositifs actuels pour cette saison seront entièrement revus et corrigés dès l'an prochain. Parmi les pistes abordées mais sur lesquelles un délai de réflexion supplémentaire est nécessaire, la commission s'interroge :

- i) sur le maintien, en l'état actuel, du dispositif d'entraînement dans la région rouennaise vu le nombre de jeunes concernés;
- ii) demande d'ores et déjà à Arnaud Hingant d'identifier les jeunes (selon les critères définis ci-après par la commission) qui pourraient intégrer le dispositif rouennais et leur demander s'ils souhaitent l'intégrer dès cette saison ; (b) de demander au club de Grand-Quevilly de mettre à disposition de la Ligue un second terrain permettant ainsi d'accueillir plus de jeunes (jusqu'à 6). La difficulté aujourd'hui du dispositif rouennais est qu'il ne permet pas, compte-tenu de ses horaires, d'accueillir de nombreux jeunes. Si le dispositif rouennais est maintenu la saison prochaine (ce qui n'est pas du tout sûr à l'heure actuelle), ce dernier devra se caler sur une séance longue le mercredi (de 16h à 19h par exemple) pour éviter aux familles et joueurs susceptibles de l'intégrer, des déplacements répétés pour des séances courtes (cf. cette saison).

### 2. Coût différencié entre ex Haute et ex Basse Normandie

Il est demandé aux familles pour le dispositif caennais : 60 € pour cette saison (équivalent des trois boîtes de volants l'an passé)

Il est demandé aux familles pour le dispositif rouennais : 7,50 € par jeune et par journée.

Les coûts seront revus pour la saison prochaine

### 3. Règles de sélections

Une fiche d'inscription aux différents dispositifs d'entraînement régionaux (« Pôle », regroupement du mercredi sur Caen et Rouen) sera mise en place pour permettre à tous les jeunes de pouvoir postuler. Toutes les demandes d'inscription seront étudiées par les membres de l'ETR et des commissions Jeunes et Accès au Haut-Niveau de la ligue. Le

	<b>COMPTE-RENDU REUNION ACCES HAUT NIVEAU</b>	<b>Fait le :</b> 17/10/2016
--	---	--------------------------------

nombre de places étant limité pour chaque dispositif (Pôle 12 jeunes Max, Regroupement Caen 20 jeunes Max, Regroupement Rouen 6 jeunes Max).

Toutefois la priorité sera donnée à ceux qui font partie de la liste unique des 40 meilleurs jeunes de la région des catégories Benjamins/Minimes/Cadets et Juniors, filles et garçons mélangés. Cette liste est établie en début de saison par les membres de l'ETR et des commissions Jeunes et Accès Haut niveau de la ligue qui se déterminent par rapport à une première liste des 80 meilleurs jeunes, triés par la moyenne des 3 rangs des jeunes au top 200 français de leur année d'âge dans les 3 disciplines (Simple (50%), Double (25%) et Mixte (25%)), faite par le coordonateur ETR.

La liste des joueurs prioritaires sera envoyée à tous les clubs et mise en ligne sur le site.

Les dispositifs sont susceptibles d'évoluer pour les saisons suivantes.

### **3. STAGES DE LIGUE**

#### **1. Répartition géographique des stages et tarifs**

Il s'agit de lieux les plus centraux possibles et nous nous calons sur les volontés politiques de la Région Normandie d'inscrire nos actions dans les CRJS.

Par ailleurs, la Ligue rappelle les critères fondamentaux et indispensables pour accueillir un stage : 1 gymnase (au moins 7 terrains), 1 centre d'hébergement et de restauration à proximité immédiate.

Néanmoins, suivant le principe d'équité territoriale, la Ligue reconnaît qu'il s'agit des mêmes joueurs, qui, systématiquement, doivent effectuer les plus longs déplacements pour se rendre aux stages. Aussi, Guy Chêne va étudier un système de coût différencié (et dégressif) qui pourrait tenir compte des frais occasionnés par les déplacements vers les lieux de stage.

Le tarif fixé pour l'année en cours est de 30 € / joueur / jour. Celui-ci comprend l'hébergement, la restauration et l'encadrement des joueurs.

#### **3. Nbre de jeunes sélectionnés**

21 jeunes (7 terrains X 3 jeunes par terrain / 1 encadrant pour 7 joueurs) pour les stages collectif jeune Ligue (Benj/min/Cad)

15 jeunes (7 terrains X 2 jeunes par terrain / 1 encadrant pour 5 jeunes) pour les stages espoirs (Pous)

#### **4. Règles de sélection**

La sélection sur les stages collectif jeune de Ligue se fait par les membres de l'ETR et des commissions Jeunes et Accès au Haut-Niveau de la ligue qui arrêtent une liste de 21 titulaires et 10 remplaçants suite à la proposition du coordonateur ETR. Cette liste s'appuie notamment sur le calcul de la moyenne des 3 rangs des jeunes au top 200 français de leur année d'âge dans les 3 disciplines (Simple (50%), Double (25%) et Mixte (25%))

La sélection sur les stages espoirs jeune Ligue se fait par les membres de l'ETR et des commissions Jeunes et Accès au Haut-Niveau de la ligue qui arrêtent une liste de 15 titulaires et 5 remplaçants suite à la proposition du coordonateur ETR. Cette liste s'appuie notamment sur les propositions faites par les responsables jeunes de chaque comité sur demande du coordonateur ETR (3 poussins et 3 poussines par comité) et sur les résultats des TRJ et TIJ.

### **4. DIVERS**

Une liste des encadrants des actions de l'ETR est définie en début de saison, une proposition est réalisée auprès des élus qui valident les différentes interventions des différents intervenants sur la saison.